

## Motion des membres de l'IDHE.S

(Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société - UMR8533)

Le laboratoire IDHE.S (UMR 8533), réuni en AG le 14 janvier 2020, appelle à la mobilisation pour s'opposer au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) qui contribue à la destruction du service public de la recherche et accroît encore la marchandisation de la connaissance et la précarisation des personnels de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR), titulaires ou non. Nous dénonçons la parodie de concertation menée par le Ministère et la direction du CNRS.

Dans la logique « inégalitaire » et « darwinienne » revendiquée par le PDG du CNRS Antoine Petit, vivement contestée au sein de la communauté scientifique, le projet de LPPR prévoit :

- le pilotage autoritaire et centralisé de la recherche et la mise en place d'une évaluation punitive conditionnant l'affectation des moyens à des indicateurs de performance des unités et des personnels ;
- la remise en cause des fonctions du CNU et de la collégialité de l'évaluation par les pairs ;
- la remise en cause du statut des enseignant-es-chercheur-ses et des chercheur-ses avec la disparition de la référence aux 192h équivalent TD, l'introduction de modulations de service contraintes et des tenure tracks ;
- l'amplification de la contractualisation et de la précarisation dans l'ESR avec le CDI de projets, etc. qui affecteraient en premier lieu les BIATSS et ITA, mais aussi les chercheur-ses et enseignant-es-chercheur-ses, titulaires comme précaires ;
- le renforcement du financement par projet et la concurrence généralisée entre unités et entre personnels, notamment par l'amplification d'une logique de rémunérations individualisées (primes) ; Cette réforme généralise la précarité, renforce la logique managériale et anéantit la liberté d'étude et de recherche. Elle s'inscrit dans un contexte plus large de destruction de l'ensemble de nos services publics, notamment de l'éducation, et de notre système de protection sociale (assurance chômage, retraites).

À ce titre, notre mobilisation est pleinement solidaire du mouvement social en cours contre la réforme des retraites.

En conséquence, l'Assemblée Générale appelle dès à présent toutes et tous les collègues de l'ESR à se mobiliser.

L'AG décide de suspendre le fonctionnement normal du site internet de l'unité.

Elle invite l'ensemble des membres de l'UMR à :

- se déclarer mobilisé.es dans leurs signatures électroniques et/ou réponses automatiques d'absence, selon la suggestion ci-après : « J'accuse réception de votre message. Étant mobilisé-e contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche et contre le projet de réforme des retraites, j'ai strictement réduit mes activités de recherche et ne suis pas en mesure de vous répondre dans l'immédiat. [Plus d'informations ici](#) » ;
- suspendre les activités scientifiques (annuler, reporter ou transformer les colloques et journées d'étude, suspendre le travail d'expertise et d'évaluation, organiser des actions dans les différentes instances de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, etc.) ;
- relayer à l'échelle des composantes la mobilisation sous la forme de différentes actions ;
- participer aux caisses de grèves comme aux AG sectorielles, interprofessionnelles et intersyndicales ;
- rejoindre les mobilisations nationales en cours en participant aux actions et manifestations.
- participer aux « [états généraux des facs et labos en lutte](#) » des 1<sup>er</sup> et 2 février.

**Adoptée par 97% des 93 votes exprimés.**